VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente

—DE—

Propriétés commerciales et de résidences

SITUÉS AU

No 121 RUE CARONDELET,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

No 729 RUE POYDRAS,
ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

No 317 RUE MAGASINS,
ENTRE GRAVIER ET NATCHEZ

Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,
ENCOIGNURE DE LA RUE ST-LOUIS.

No 239 RUE DECATUR,
ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

No 1821 RUE CALLIOPE.
ENTRE BARONNE ET DRYADES.

SUCCESSION DE CLOTILDE ROLLING.

No 66,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903 A MIDI.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

A leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 novembre 1902, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

PREMIER DISTRICT.

I.

No 1821 RUE CALLIOPE.

Les deux tiers [2/3] d'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 220 rue Calliope' situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 255, borné par rues Calliope, Deleod, Baronne et Dryades; ledit lot est désigné par le numéro 5 de l'îlet No 33 sur un plan privé dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 4 janvier 1844, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pieds, 11 pouces 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (189 pieds, 8 pouces et trois lignes), sur le côté le plus près de la rue Baronne, et cent quatre vingt treize pieds, trois pouces et six lignes (193 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Dryades et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du fond.

N. B.—L'autre tiers [1/3] d'intérêt indivis dans et à la propriété et dessus, sera aussi vendu au même moment pourvu que la procuration soit reçue le jour de la vente ; étant la même propriété qui a été acquise par Jules Andrieu de la veuve M. M. Boll, par acte pardevant Charles T. Soulat, notaire, le 28 juillet 1898, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 169, folio 625.

Vendu sujet à un bail échéant le 30 septembre 1904, à raison de $42 50 par mois.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages avec galerie sur le devant, à chaque étage avec quelques dix ou douze chambres, allée pour voiture, citerne, etc.

II.

No 729 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 729 rue Poydras (vieux numéro 167), situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 221, borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro trente [30] sur un plan dressé par Egglaffstein et A. Hedin, ingénieurs civils, et déposé en l'étude de Théo. Gagel notaire, comme plan No 132 sur son livre de plan, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six pieds [26] de face à la rue Poydras, sur une profondeur de sept deux pieds et trois et deux sixièmes de lignes (102 pieds 3.2/6) sur la ligne le divisant du lot numéro ci-dudit plan et cent deux pieds quatre pouces (102 pieds 4 pouces) sur l'autre ligne de côté, étant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling de la succession de Mme Honoré Pothier, par acte de John R. Légier, notaire, le 15 juillet 1893, enregistré dans le livre des transferts 148, folio 565, les améliorations comprenant un beau magasin en briques à quatre étages occupé par "Zengel & Heiderich Furniture Company". Vendu sujette à un bail expirant le 30 septembre 1902, à raison de $65 par mois.

III.

No 317 RUE MAGASINS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 317 rue Magasins, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 168, borné par les rues Magasins, Camp, Gravier et Natchez, lequel lot est désigné par le numéro onze sur le livre d'assessement et par la lettre E sur un devis fait par R. Pilié, voyer, daté le 12 mars 1892, annexé à un acte de vente par H. C. A. Michel de Grillet, à veuve L. H. Jacquet pardevant James Fahey, le 12 avril 1892 et d'après cela, ledit lot étant à une distance de cent trente-huit pieds neuf pouces et quatre lignes (138 pieds 9 pouces 4 lignes) de l'encoignure des rues Magasins et Gravier, et mesurant 22 pieds et trois pouces (22 pieds et 3 pouces) de face à la rue Magasins sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Étant la même propriété achetée par Clotilde Rolling de Henri Clément Albin Michel Grilleau, par acte pardevant James Fahey, notaire notaire, le 12 avril 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre 139, folio 100.

Les améliorations comprenant le splendide magasin en briques à quatre étages occupé par L. E. Jung, importateur de vins et liqueurs, etc. Vendus sujette à un bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $90 par mois.

IV.

No 121 RUE CARONDELET.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 226, borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, mesurant trente deux pieds, onze pouces et quatre lignes (32 pieds, 11 pouces et 4 lignes) de face à la rue Carondelet sur quatre vingt quinze, pieds neuf pouces et quatre lignes (95 pieds, 9 pouces 4 lignes) de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de cent trente pieds un pouce et deux lignes (130 pieds 1 pouce 2 lignes) de l'encoignure des rues Canal et Carondelet d'après un devis de L. H. Pilié voyer, daté le 21 juin 1892, annexé à un acte de vente par Mme Hill au N. O. Insurance Company pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 28 juin 1892.

Étant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling des héritiers d'Adrien Cassard, par acte pardevant A. J. Villeré, notaire le 26 mars 1895, enregistré dans le livre des transferts 156, folio 295.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—OO—

Les améliorations comprennent l'imposante bâtisse en briques à quatre étages, entre les magasins de dry goods de Fellman et de Shwartz, occupés au rez-de-chaussée par MM. E. & L. Claudel, opticiens, etc.; la partie supérieure est divisée en des bureaux où un élévateur vous conduit et vendue sujette aux baux et loyers, à savoir :

Le rez-de-chaussée à E. & L. Claudel, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1906, au taux de $200 par mois payable mensuellement; les bureaux Nos 204 et 205 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $20 par mois pour les deux, avec privilège de renouvellement pour un an; le bureau No 300 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $10 par mois; le bureau No 401 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $20 par mois; les bureaux Nos 402 et 403 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $41 par mois pour les deux ; les bureaux Nos 406 et 407 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $17 par mois pour les deux ; il n'y a pas de bail pour les autres bureaux loués; la valeur en loyers de tous les bureaux est d'environ $250 par mois.

V.

DEUXIEME DISTRICT.

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 62 borné par les rues Bourbon, St Louis, Royale et Toulouse, formant l'encoignure des rues Bourbon et St Louis, et mesurant en mesure anglaise, soixante cinq pieds deux pouces (65 pieds 2 pouces) de face à la rue Bourbon, sur une profondeur et façade sur la rue St Louis de soixante pieds six pouces (60 pieds 6 pouces), le tout conformément à un plan de Joseph Pilié, daté le 27 février 1832, annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 10 mars 1832, étant la même propriété achetée par Mme C. Rolling des héritiers de Gaston Brusié, par acte de N. B. Trist, notaire, le 30 avril 1860, enregistré dans le livre de transfert 132, folio 432. Vendue sujet au bail à Jules Ribet à raison de $40 par mois expirant le 30 septembre 1903.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée comme épicerie, etc.

VI.

No 239 RUE DECATUR.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No 30, borné par les rues Decatur [Vieille Levée], Chartres, Bienville et Douane, désigné par le No quatre (4), sur un plan de Louis Surgi, daté le 9 août 1849, annexé à un acte pardevant William Christy, notaire, le 14me jour d'août 1849, ledit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes (21 pieds 4 pouces 4 lignes) de face à la rue Decatur (autrefois Vieille Levée) sur soixante quatorze pieds, cinq pouces et une demie ligne (74 pieds 5 pouces 1/2 ligne) de profondeur entre lignes parallèles.

Étant la même propriété achetée par Alfred Jacquet de L. H. Richard par acte pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, daté le 24 mars 1860, enregistrée dans le livre des transferts —, folio —, et fut héritée par Clotilde Moreau, veuve dudit Alfred Jacquet, de son dit mari, comme il est démontré par jugement, rendu le 18 juillet 1882, la reconnaissant comme légataire universelle dans l'affaire de la succession de Louis Alfred Jacquet, alias André Louis Jacquet, son mari. No 6,485, Cour Civile de District. Loué au taux de $35 par mois.

Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages occupé par Philip Rahm.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent d'intérêt par année à la date de l'acte de vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et tous les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices au porteur des billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les assurances polices d'assurance et les taxes de 1903, et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Meloncy C. Sonnat, notaire aux frais des acquéreurs.

Charles T. Soulat, exécuteur.
Charles F. Claiborne, avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28—janv 4 7

Curtis & Gallagher.

—OO—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Freret, entre les rues Gravier et Perdido, borné par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, borné par l'avenue Tulane, (contigu à la Louisiana Sash Factory)

Succession de George E. Gorman.

No 68,827—Cour Civile de District — Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER,—Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 23 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et daté le 20 novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard [autrefois Girond] et Freret, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H. Moellhausen, voyer, daté le 12 décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude de William Christy, ancien notaire, comme plan 47 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes [plus ou moins] de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 20' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 3 chambres. Dans le fond est une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège en usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205-1207 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade ; chaque côté contenant quelques six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 58' 4" 2"' entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ou un, deux et trois ans, au bénéfice de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'État pour l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wynn G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

M. H. Marion, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

—OO—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Mme MARGARET BOEHM.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 66,999.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 6 déc. 1902, et adressé à Curtis & Gallagher, Encanteurs, nous procéderons à vendre le MARDI, 30 déc., à 11 a. m., à la tête du Nouveau Bassin, coin des rues Julie et Remparts—

LA GOELETTE

J. W. FROST,

ou elle se trouve à l'endroit ci dessus mentionné.

Conditions—Comptant.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.

A. J. Rossi, Arthur Landry, Avocats.
17 déc—17 22 29 30

Jas. A. Brennan

—O—

LE GRAND ET JOLI COTTAGE SIMPLE
520 RUE QUATRIEME,

Contenant 7 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans le fond, grande écurie à deux étages et entrée pour voiture.

Succession d'August et Caroline Stierwald. No 69,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 13 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0/0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Suthon, Ford. C. Marks, avocats.
13 déc—13 14 21 28—jan 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

LE JOLI COTTAGE DOUBLE,

No 1235-1237 rue Howard, entre les rues Erato et Clio.

SUCCESSION DE PETER HANNON.

No 68,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 novembre 1902, et signé le 26 novembre 1902 par l'Hon. Fred D. King juge par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau, 634 rue Gravier, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 358, borné par les rues Howard, Freret, Erato et Clio, désigné par le No 2 et mesurant en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Howard, s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, 120 pieds 7 pouces et 2/3 de lignes.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel. Voyez le plan à la Bourse

6 déc—6 7 14 21 28—jan 4 8

E. A. Carrère.

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902
A MIDI

COTTAGE SIMPLE

1218 rue Freret, près de la rue Clio.

Cottage simple, 1211 rue S. Liberté,
Près de la rue Clio.

Résidence double à deux étages,
1205-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.

LOT A BATIR,
Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Maher).

No 68,651—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 18 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Erato ; ledit lot mesurant 25' 4" 3"' de face à la rue Freret, 13' 9" 8"' de largeur dans le fond, sur une profondeur de 126' 7" 2"', plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6" 2"', plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1218 rue Freret, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 20' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 3 chambres. Dans le fond est une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège en usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205-1207 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade ; chaque côté contenant quelques six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 58' 4" 2"' entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ou un, deux et trois ans, au bénéfice de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'État pour l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wynn G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

M. H. Marion, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier,

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

DÉSIRABLE
RESIDENCE ET PLACEMENT
—DE—
PROPRIETE

Sur notre Grand Boulevard
Rue Canal

ET LE JOLI COTTAGE

Sur Deux Beaux Ilets de Terre à Mandeville, Lne.

La Résidence Double

Bien Construite à Deux Etages
Nos 1715-1717 rue Canal.
Entre les rues Derbigny et Claiborne.

Les Deux Jolis Cottages simples

Nos 2331-2335 rue du Canal.
Entre les rues Miro et Tonti.

Le Bon Lot à Bâtir.
Rue Canal, entre les rues Genois et Télémaque

ET LE JOLI COTTAGE SUR

Deux Beaux Ilets de Terre à Mandeville, Lne.

Succession de Thomas N. Boylan.

No 67,803—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 15 janvier 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement rendu le 6 décembre 1902 et signé le 10 décembre 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir.

1° La résidence désirable double à deux étages Nos 1715 et 1717 rue du Canal, entre les rues Derbigny et Claiborne, retirée du trottoir par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté une galerie sur la façade, vestibules 9 chambres, chambre à bain, office, deux citernes, hangar, etc. La maison est bien tapissée, installation de gaz partout et est plus loin décrite comme un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal Douane Derbigny et Claiborne, désigné par la lettre K sur un plan fait par John F. Braun, voyer, daté le 9 décembre 1881, et annexé à un acte de vente de Wm R. Lyman à Adolph Konrad, passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire de cette ville, le 10 décembre 1885 d'après lequel plan ledit morceau ou portion de terre mesure 35 pieds de face à la rue Canal et ayant une profondeur sur le côté du côté de la rue Derbigny de 130 pieds 6 pouces 6 lignes, et sur la ligne de l'autre côté de 104 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne droite parallèle à la rue Derbigny, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny, 22 pieds 1 pouce 3 lignes, de là 26 pieds 1 pouce 2 lignes sur une autre ligne droite courant parallèle à la rue Derbigny, à la ligne du fond dudit morceau ou portion de terre sur lequel il a un largeur de 12 pieds 10 pouces 5 lignes, lequel morceau ou portion de terre est fait du tout du lot No 25 et 10 pieds de face sur la profondeur entière entre lignes parallèles du lot No 24 et du fond du lot No 19.

2° Les deux beaux cottages résidence simples Nos 2331 et 2335 rue du Canal, entre les rues Miro et Tonti, retirés de la banquette par un joli grillage en fer, et contenant dans chaque maison galerie vestibule, 6 chambres, chambre à bain, office, chambre à domestiques, citerne, hangar etc. La propriété est en bon état, bien tapissée et dans un voisinage excellent, et plus loin décrite comme deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Miro et Tonti, lequel dit îlet de terre est désigné par le No 14 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé pour référence en l'étude de P. C. Onveillar, ancien notaire en cette ville, et annexé à un acte de vente pardevant lui le 10 octobre 1853, sur lequel dit plan les dits lots sont désignés comme lots 16 et 17, et d'après lequel dit plan lesdits lots mesurent chacun 27 pieds 1 pouce de face à la rue du Canal sur 114 pieds respectivement de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le bon lot à construire dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Canois, Douane et Télémaque, désigné par le No 6 de l'îlet No 479 et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, comme il sera plus complètement démontré par référence à un plan ou certificat de voyer, fait par S. G. Del Isle, daté le 15 octobre 1891 et annexé à un acte passé en l'étude de Jos D. Taylor, notaire, le 22 octobre 1891 ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant.

4° Une certaine portion de terre désignée comme deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 87 et 88 lesquels sont compris entre les rues Wilkinson, Carondelet, Monroe et Jefferson, dans le village de Mandeville, paroisse de St Tammany, dans cet État, d'après un devis annexé à un acte de vente passé pardevant William H. Seymour, un notaire en cette ville, le 31 décembre 1891 et mesurant environ 1000 pieds de face aux rues Wilkinson et Carondelet sur une profondeur et façade d'environ 500 pieds sur chacune des rues Jefferson et Monroe.

Les améliorations comprennent un cottage neuf de 6 deux chambres, galerie sur la façade et dans le fond ; bâtisse dans le fond contenant salle à manger et cuisine, petite bâtisse détachée de deux chambres. Enclos pouvant contenir 20 têtes de bestiaux, 2 puits artésiens, jardin de fleurs, pelouse, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets en 1 et 2 ans, ou en 1, 2 et 3 ans, à l'option de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et bien de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, avec les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ou procédure judiciaire pour le paiement des dits billets, la clause de non aliénation, mettant de côté l'estimation et la confession de jugement, la propriété devant être conservé, assuré et la police ou les polices transférées au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit, l'acquéreur assumant et payant les taxes de 1903 au dessus et en plus du prix d'achat de la dite vente. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Denègre, Blair & Denègre, avocats.
14 déc—14 21 28—janv 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Octave Gomez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,411—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Octave Gomez, administrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
10 déc—10 14 19

Succession de P. H. Hartwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 69,215—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu P. H. Hartwig, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
10 déc—10 14 19

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Bureau du Trésorier,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'État de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour ou siège de la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 27 décembre 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en l'année 1899 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date de laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de 16 cent par an jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms dudits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement desdits années, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables devant être offertes en vente, sont comme suit, à savoir :

BOTHICK, Vve. OLIVIA J.—
691 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$33 00

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots 17 et 18 dans l'îlet No 532 borné par les rues Dorgenois, Douane, Broad et Canal, lot Nos 17 mesurant 37 pieds 9 pouces de face à la rue Dorgenois sur 98 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 112 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre dans le fond mesurant 40 pieds 2 pouces 3 lignes lot No 18 mesurant 37 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Dorgenois sur 112 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 120 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre, dans le fond mesurant 41 pieds 2 pouces 3 lignes.

BLAKE, ANDREW—
1121 H Pour taxe de ville de l'année 1899
Montant à.....$22 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nille-Orléans, désigné comme partie du lot No 1 dans l'îlet No 145 borné par les rues Architecte, Port, Royale et St Fermin and, mesurant 28 pieds de face à la rue Architecte sur 92 pieds 4 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Architecte et Port.

COLLINS, WM A. Jr—
2692 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$74 80

Dix sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 1 à 7, 17 à 24 et 11 et 12 dans l'îlet No 153, borné par les rues Short, Fern, Plum et Oak, lot No 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Fern sur 107 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Fern et Oak, lots Nos 2 à 7 mesurant ensemble 180 pieds de face à la rue Fern sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, lots nos 17 à 21 mesurant ensemble 150 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, lot No 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Short et Oak, lots nos 23 et 24 mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Oak sur 150 pieds de profondeur, lots nos 11 et 12 mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur.

CAREY, Soc. ROBERT—
377 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$22 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nile Orléans désigné comme lot No 6, dans l'îlet No 433, borné par les rues Palmyre, Claiborne, Derbigny et avenue Tulane, mesurant 25 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

CLIPPEN, Mme ELLEN—
410 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$22 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme partie du lot No 30 dans l'îlet No 580 borné par les rues Rocheblave, Cleveland, Dorgenois et Canal, mesurant 17 pieds 2 pouces de face à la rue Rocheblave sur 193 pieds de profondeur.

FERET, Mlle FANNIE—
4368 H Pour taxes de ville de l'année 1899
Montant à.....$33 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nile Orléans, désigné comme partie du lot No 19 dans l'îlet No 402, borné par les rues Jennet, Octavie, St Charles et Joseph, mesurant 35 pieds de face à